

## FIN DE VIE (TROISIÈME PARTIE)

Dans les deux précédentes lettres, nous avons pris connaissance du projet de loi sur la fin de vie, ainsi que de l'importance du moment de la mort. Maintenant, je voudrais aborder la question de ce qui pourrait se passer après la mort, en cas d'aide active à mourir. Pour ce faire, il importe de rappeler brièvement qu'à la suite de la mort physique, le corps éthérique, le corps astral et le Je entrent dans le monde spirituel. Le corps éthérique (les forces de vie) se dégage lentement du corps physique et s'autonomise. En tant que porteur du souvenir, il peut offrir au corps astral et au Je, la vision grandiose du tableau de toute la vie passée depuis la naissance. C'est une vision qui en présente essentiellement les fruits. Elle constituera une base pour la rétrospective vécue, que l'âme fera par la suite. Ce processus peut durer de quelques heures à quelques jours, avant que le corps éthérique ne se dilate dans l'univers éthérique, sauf un reste - le corps causal - qui interviendra pour déterminer le destin futur.

Comme le corps éthérique est indispensable à cette mémoire, et qu'il doit fournir ce reste, que se passe-t-il en cas de suicide assisté ou d'euthanasie ? Pour répondre à cette question, en dehors de toute indication de R. Steiner, nous disposons du témoignage exceptionnel d'un médecin hollandais, le Dr. Zoltan Schermann. Celui-ci a consenti, difficilement à vrai dire, à aider une patiente à mourir en lui injectant un barbiturique (Thiopental), et un curare (Rocuronium), qui est un produit destiné à relâcher les muscles, suite à quoi la patiente est décédée. Il a témoigné de cette démarche lors d'une conférence tenue en 2014.\* Mais de plus, ce médecin anthroposophe et clairvoyant, a pu voir ce qui est arrivé à ce corps éthérique au moment du décès. *« C'est là qu'il se produisit tout autre chose que ce que j'attendais. Au lieu de se dégager tout doucement... le corps éthérique se mit à gonfler. Il gonfla si puissamment qu'il éclata en d'innombrables fragments. La pièce fut remplie de lambeaux scintillants et brillants, tourbillonnant pêle-mêle. À peine une minute plus tard, tout avait disparu. La lumière dans la pièce redevint crépusculaire. »*

Même si je ne dispose à présent que de ce seul témoignage, il me paraît d'autant plus fiable qu'il évoque des faits analogues à ceux dont parle R. Steiner sur le suicide au cyanure, à savoir que l'âme se dissout, rendant impossible la rétrospective évoquée plus haut. En prenant le témoignage du Dr. Schermann comme une hypothèse très sérieuse, nous pouvons nous poser plusieurs questions importantes. Quelle conscience le défunt aura-t-il du moment de la mort, pour garder la conscience de lui-même dans l'au-delà ? Que se passera-t-il pour son âme si elle ne peut pas voir le tableau de son existence passée, en vue de revivre ensuite les événements de cette vie ? Comment le destin futur – le karma – pourra-t-il se forger ? Quelle aide les êtres spirituels pourront-ils accorder au défunt, comme compensation de ce qu'il n'aura pas pu faire ? Comment l'être humain renaîtra-t-il, à la suite de la détérioration de son corps éthérique ? Ce sont des questions que nous pouvons nous poser en regard des connaissances que nous offre la Science de l'esprit sur la vie après la mort. En y réfléchissant, nous pourrions éclairer des décisions à prendre pour notre fin de vie.

\* Texte français disponible sur le site [www.sterbekultur.ch](http://www.sterbekultur.ch). Feuille d'étude 6.2